

§. 19. *Nulles propositions ne peuvent être innées, parce qu'il n'y a point d'idées qui soient innées.*

Quoi qu'on dise donc des *principes innés*, tant de ceux qui regardent la *spéculation* que de ceux qui appartiennent à la *pratique*, on serait aussi bien fondé à soutenir qu'un homme aurait cent francs dans sa poche, argent comptant, quoi qu'on niât qu'il y eût ni denier, ni sou, ni écu, ni aucune pièce de monnaie qui pût faire cette somme ; on serait, dis-je, tout aussi bien fondé à dire cela, qu'à se figurer que certaines propositions sont *innées*, quoiqu'on ne puisse supposer en aucune manière, que les idées dont elles sont composées, soient *innées*. [La reconnaissance et l'assentiment universels ne prouvent pas du tout que les idées exprimées dans ces propositions sont innées.]<sup>1</sup> Car en plusieurs rencontres d'où que viennent les idées, on reçoit nécessairement des propositions qui expriment la *convenance* ou la *disconvenance* de certaines idées. Quiconque a, par exemple, une véritable idée de Dieu et du culte qu'on lui doit rendre, donnera son consentement à cette proposition, *Dieu doit être servi*, si elle est exprimée dans un langage qu'il entende : et tout homme raisonnable qui n'y a pas fait réflexion aujourd'hui, sera prêt à la recevoir demain sans aucune difficulté. Or nous pouvons fort bien supposer qu'un million d'hommes manquent aujourd'hui de l'une de ces idées, ou de toutes deux ensemble. Car posé le cas que les sauvages et la plus grande partie des paysans aient effectivement des idées de Dieu et du culte qu'on lui doit rendre, (ce qu'on n'osera jamais soutenir, si on entre en conversation avec eux sur ces matières) je crois du moins qu'on ne saurait supposer qu'il y ait beaucoup d'enfants qui aient ces idées. Cela étant, il faut que les enfants commencent à les avoir dans un certain temps, quel qu'il soit ; et ce sera alors qu'ils commenceront aussi à donner leur consentement à cette proposition, pour n'en plus douter. Mais un tel consentement donné à une proposition dès qu'on l'entend pour la première fois, ne prouve pas plus que les idées qu'elle contient sont *innées*, qu'il prouve qu'un aveugle de naissance à qui on lèvera demain les cataractes, avait des idées *innées* du soleil, de la lumière, du safran, ou du jaune ; parce que dès que sa vue sera éclaircie, il ne manquera pas de donner son consentement à ces deux propositions, *Le soleil est lumineux*, *Le safran est jaune*. Or si un tel consentement ne prouve point que les idées dont ces propositions sont composées, soient *innées*, il prouve encore moins que ces propositions le soient. Que si quelqu'un a des idées *innées*, je serais bien aise qu'il voulût prendre la peine de me dire quelles sont ces idées, et combien il en connaît de cette espèce.

**John Locke, *Essai sur l'entendement humain* (I, 3, § 19)**, trad. P. Coste (Le livre de poche, 2009, p. 203-4)

<sup>1</sup> Ajout de la 5<sup>ème</sup> édition (1706).